

N°9 – octobre 2024

LE MOT DU MAIRE

Baldériennes, baldériens,

Cette année 2024 a été riche en événements festifs dans notre commune. Le feu d'artifice a embrasé le ciel baldérien le samedi 1^{er} juin ; musique variée et illuminations dans le ciel ont enthousiasmé le public. Réservez la date du 7 juin 2025 pour ce nouveau rendez-vous festif ! Le rallye de l'Indre va traverser notre village le 9 novembre 2024 offrant un spectacle dynamique et entièrement nouveau chez nous.

Le repas des aînés, offert par la municipalité aux habitants de plus de 70 ans, aura lieu, cette année, à la salle des fêtes.

Les associations baldériennes organisent également de nombreuses soirées et bien sûr la traditionnelle soirée du téléthon, le 29 novembre, réunissant associations et bénévoles à la salle des fêtes.

Je n'oublie pas les vœux de la commune qui auront lieu le vendredi 10 janvier 2025 à la salle des fêtes ; venez nombreux partager, à cette occasion, le pot de l'amitié.

Je tiens à préciser que la révision de la liste électorale est une demande de la préfecture et non de la commune.

Les travaux de l'étang sont terminés, de nouvelles cavurnes ont été installées au cimetière..

Il me reste à vous souhaiter une très bonne fin d'année en espérant vous retrouver lors de la cérémonie des vœux.

Bruno LESSAULT

Caroline Ovide, secrétaire de mairie, accueille le public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



**nouveaux
horaires**

Conception et impression : Mairie
29 rue de la Mairie 36110 Baudres
Tel 02 54 40 82 11
Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr
Site internet : commune-de-baudres.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Le 9^{ème} bulletin municipal

préparé par la **commission Communications Informations** complète le site internet de la commune. Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations municipales* (p. 3-7), *Autres manifestations* (8-12) *La parole à* (p. 13-15), *Les travaux en cours ou achevés* (p. 16-17), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 18), *Infos pour les petits et les grands* (p. 19-21) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p.)

Actualité du site internet

Le **site officiel de la commune** est en ligne depuis le 20 janvier 2021. Il est élaboré et alimenté par la municipalité. Cet outil de communication, visible de la population baidérienne et aussi des personnes extérieures, renferme une grande variété d'informations qui permettent de découvrir le village et son histoire, la municipalité avec ses actions et ses réalisations, le personnel de la commune et ses fonctions, les associations et leur activité soutenue, les événements en cours dans l'actualité. Les pages « mairie » et « vivre à Baudres » contiennent de nombreux renseignements qui guident les visiteurs dans leurs démarches. L'adresse du site : www.commune-de-baudres.fr ou tout simplement taper -commune de Baudres- dans un moteur de recherche.

La vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez **PanneauPocket** sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement il y a 509 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris. Le nombre de lectures est doublé !

LA FIBRE CHEZ VOUS

TV, TELEPHONIE, INTERNET...
LA FIBRE + PERFORMANTE QUE L'ADSL

UN GRAND RÉSEAU PUBLIC
Initié par le Département de l'Indre,
financé par vos collectivités
(la Région Centre-Val de Loire, le Département de l'Indre
et votre Communauté de Communes),
avec le soutien de l'Europe et de l'État - plan France Très Haut Débit

Logos: RIP36, Berry numérique, Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Europe, État, Plan France Très Haut Débit, Cœur de Berry, Berry Fibre Optique.

LA FIBRE CHEZ VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée chez vous.
Il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener la fibre et tous les services du très haut débit au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.
Le raccordement est possible dès qu'une pastille verte apparaît sur votre adresse.
Préparez-vous pour passer à la vitesse de la fibre !

Je me prépare à l'arrivée de LA FIBRE CHEZ MOI

- Je teste mon éligibilité à la fibre sur le site : www.berryfibreoptique.fr
- Je choisis une offre fibre chez un des fournisseurs d'accès à Internet partenaires du réseau public
- L'abonnement déclenche le raccordement de l'habitation au réseau
- Le raccordeur suit le même chemin que la ligne de téléphone fixe en aérien ou souterrain
- Je profite de tous les nouveaux services désormais disponibles

Des infos supplémentaires ?
Des questions ?
Un seul numéro

02 45 45 00 30

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Le pot de l'amitié de la commune.

Samedi 1^{er} juin 2024, à 12 heures, les baldériennes et baldériens ont été invités par le conseil municipal pour partager un moment de convivialité. Celui-ci a eu lieu au stade et a bénéficié des infrastructures mises en place pour la fête de l'Association d'Animations de Baudres.

Ce fut l'occasion pour monsieur le maire d'informer les habitants sur les avancées des différents projets communaux et d'annoncer à nouveau le grand feu d'artifice tiré à 23 h.

Le collectif installant les ramées



Un magnifique feu d'artifice a été tiré à 23 heures devant un public nombreux et enthousiaste. Pour revivre ce moment, connectez-vous au site "[Commune de Baudres](#)" cliquez sur la page «[Manifestations de la municipalité](#)», rubrique «[Feu d'artifice](#)», la vidéo d'une durée de 21 minutes est disponible.



Manifestations municipales à venir

Rallye de l'Indre - Valençay 2024

Deux épreuves spéciales à Baudres samedi 9 novembre 2024

DESIGNATION	Horaires fermeture des routes	Mise en place terminées à	1 ^{ère} voiture	Dernière voiture
Samedi 9 novembre 2024				
PC Course SOFEVAL Valençay		14 h		
1^{ère} spéciale BAUDRES	13 h	13 h45	15 h37	17 h47
2 ^{ème} spéciale POULAINES	13 h	14 h	16 h 04	18 h 14
3^{ème} spéciale BAUDRES			18 h 48	22 h
4 ^{ème} spéciale POULAINES			19 h 15	22 h
Dimanche 10 novembre 2024				
5 ^{ème} spéciale BRETAGNE – BOUGES LE CHATEAU	8 h	8 h 15	10 h 10	12 h 20
6 ^{ème} spéciale AIZE – BUXEUIL - POULAINES	8 h	8 h 30	10 h 36	12 h 46
7 ^{ème} spéciale BRETAGNE – BOUGES LE CHATEAU			13 h 17	15 h 27
8 ^{ème} spéciale AIZE – BUXEUIL - POULAINES			13 h 43	15 h 53
9 ^{ème} spéciale BRETAGNE – BOUGES LE CHATEAU			16 h 24	20 h 30
10 ^{ème} spéciale AIZE – BUXEUIL - POULAINES			16 h 50	20 h 30

Cette année, notre commune accueille 2 épreuves spéciales du Championnat de France des Rallyes 2^{ème} Division.

La compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés et à toutes les catégories de voitures homologuées.

Ce spectacle est gratuit et facilement accessible ! Plus que jamais, la sécurité est au centre des priorités de toute organisation sportive.

**Buvette
restauration à la
Maisons des
associations**



Des zones «public», réservées aux spectateurs, sont ainsi implantées sur chaque épreuve spéciale pour vous accueillir au mieux et garantir la sécurité de chacun.

Ces zones sont repérables, car fléchées et délimitées par de la rubalise VERTE. Vous devez vous placer obligatoirement derrière ces rubalises et avoir une attitude correcte. Pour votre propre sécurité TOUTES les autres zones sont interdites au public.

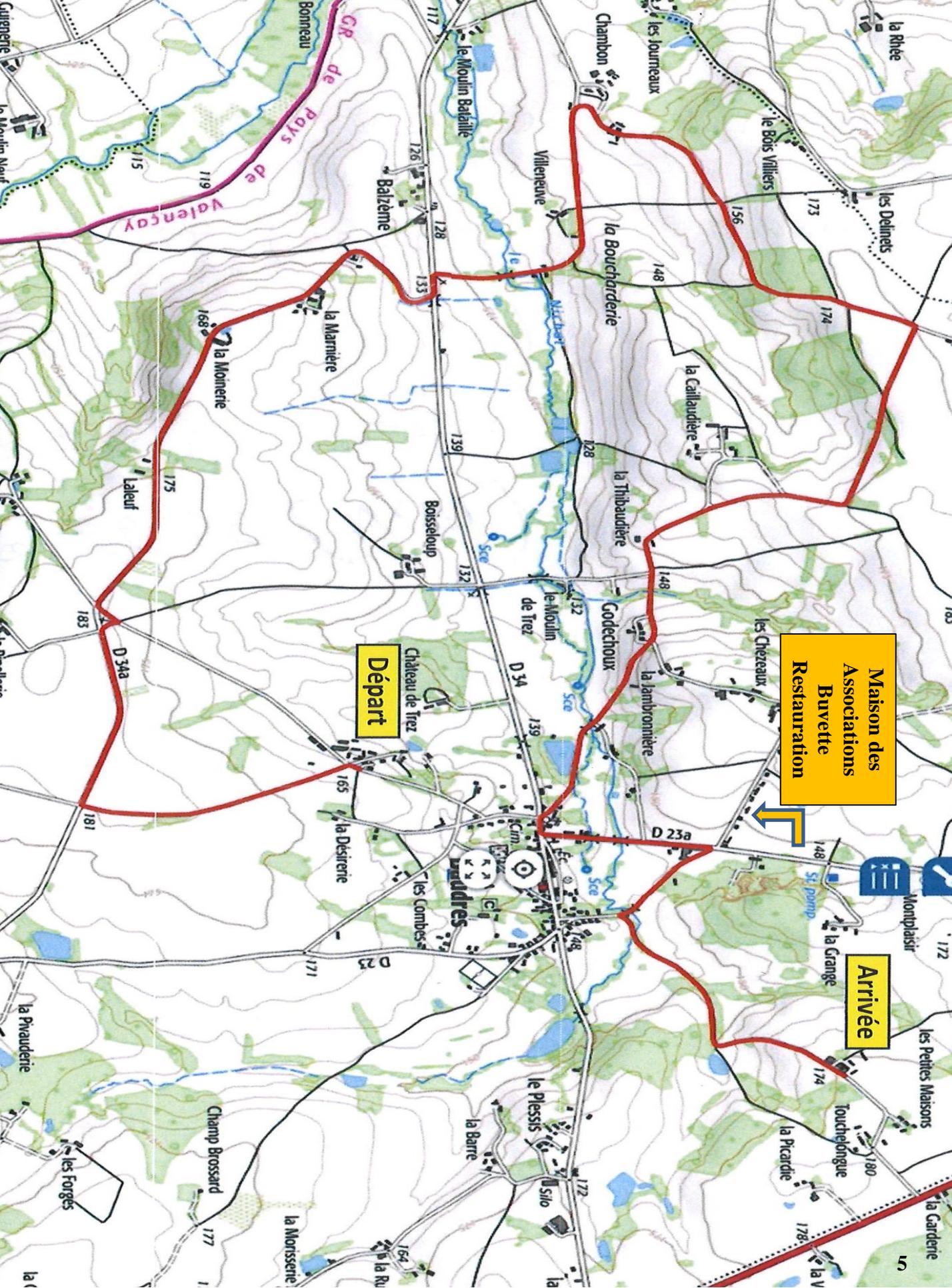
Certaines sont en plus délimitées par de la rubalise ROUGE. Ce qui indique que le public est interdit DEVANT et DERRIÈRE !

Le plan page suivante, indique en rouge le trajet emprunté par les pilotes.

Le départ se situe au niveau de Treez et l'arrivée au Séchoir. Toutes les rues et chemins aboutissant au tracé du rallye seront fermés à l'aide de barrières et/ou de bottes de paille. Les zones publiques sont situées en différents endroits.

Au niveau de la Maison des Associations, les spectateurs y trouveront un espace de restauration qui sera tenu par les bénévoles des différentes associations baldériennes. Tous les bénéfices seront versés au Téléthon. Pour y accéder, emprunter obligatoirement, la D23A uniquement dans le sens Valençay Baudres ou bien en passant par le chemin de la Billonnerie pour atteindre la rue de la Garenne.

La salle des fêtes est réservée aux partenaires et sponsors.



Départ

Maison des Associations
Buvette
Restauration

Arrivée

La cérémonie du 11 novembre 2024



La municipalité et la section de l'Union Nationale des Anciens Combattants vous invitent à participer à la cérémonie du 11 novembre 2024 qui se déroulera ainsi :

10 h 45 Rassemblement à la mairie et formation du cortège,
11 h 00 Cérémonie au Monument aux morts et dépôt des gerbes,
11 h 15 Recueillement au cimetière,
11 h 30 Temps de prière proposé à l'Eglise,
11 h 45 Vin d'honneur à la Maison des Associations offert par la municipalité,
13 h 00 Repas des anciens combattants ouvert à tous à Rouvres-les-Bois au Café des Sports chez Monsieur Bouffetier (inscription auprès de René Brossard tel 02 54 40 82 10 avant le mardi 4 novembre 2024).

17 h 30 Flamme de la mémoire au Monument aux morts

Le repas des aînés dimanche 24 novembre 2024

Cette année 2024, le repas des aînés, offert aux habitants de plus de 70 ans par la municipalité de Baudres, aura lieu le 24 novembre à la salle des fêtes. C'est l'auberge de Heugnes qui sera aux fourneaux. L'animation vous fera voyager

Ceux qui ne peuvent être présents recevront un colis. La distribution est prévue le 19 ou 20 décembre.

L'invitation des ayants droits est jointe à ce bulletin. Si vous ne l'avez pas reçue n'hésitez pas à contacter la mairie.



La cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier 2025 à 18 h 30 à la salles des fêtes

Le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
vous souhaitent de très heureuses fêtes de fin d'année,

vous invitent à la cérémonie des vœux
et
au pot de l'amitié qui clôturera cette soirée.



Le téléthon à Baudres Vendredi 29 novembre 2024

Le Téléthon Baldérien réunit, depuis de nombreuses années, associations, bénévoles et municipalité. Thierry Dujon et Geoffrey Lamy, organisateurs du Téléthon à Baudres adressent ce message à tous.

*Tout seul on va plus vite
Ensemble on va plus loin*

Pensez à apporter des
gâteaux faits maisons, ils
seront les bienvenus !

Chers baldériennes et baldériens,

L'heure est bientôt arrivée pour le Téléthon 2024 ! Grâce à votre générosité, la somme reversée à l'AFM s'élève à **2758 € en 2023**. Nous remercions encore tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

A 19 h 30, la salle des fêtes ouvrira ses portes pour le traditionnel repas animé par Les Echos de la Vernusse et le DJ Jérémy Hervé, suivi par la formidable tombola !

Le coupon de réservation, joint à ce com'Baudres, est à déposer à la mairie avant le 27 novembre.

Des objets de décoration de Noël seront également proposés à la vente. Vous pourrez déposer vos dons dans l'urne, comme à l'accoutumée, en mairie aux heures d'ouverture.

Menu traditionnel 16 € par personne et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans (kir, tartines de rillettes, omelette aux lardons, salade, fromage, gâteaux maison et café, boissons comprises).



**TOUS
BÂTISSEURS**



Les pompiers de Baudres

Passation de commandement le samedi 7 décembre



La passation de commandement de Jean-Marc Gaugry (parti en retraite) à Christophe Chibout aura lieu, de façon officielle, le 7 décembre 2024 à 11 h 30, en présence de nombreuses autorités.

La manifestation est ouverte au public et se déroulera sur le parking de la salle des fêtes. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune.

AUTRES MANIFESTATIONS

La fête annuelle de l'Association d'Animations de Baudres

La fête annuelle de l'Association a eu lieu le 1^{er} juin 2024. Localisée au stade, elle bénéficie ainsi d'un environnement très agréable et plus propice aux déplacements sécurisés. Le lieu a été tout particulièrement aménagé grâce à l'action de très nombreux bénévoles qui ont donné du temps et prêté gracieusement leur matériel. Ainsi, la fête s'est déroulée dans les meilleures conditions malgré le mauvais temps.

Un très grand merci à tous ceux qui se sont investis pour assurer le succès de la manifestation.



Buvette couverte et
mange debout



Préparation des
plateaux repas



Plus de 350 personnes se sont
présentées pour dîner.
Un vrai succès compte tenu d'une
météo capricieuse.

Stand de cuisson des frites,
saucisses et merguez



Un moment partagé en
musique avec la banda des
Pellevoi'zikos et le dj Lulu.



Quelques brocanteurs ont
bravé les intempéries



22 h 30
retraite aux flambeaux

Association Familles rurales

Après-midi jeux de société



Le vendredi 15 mars 2024, l'association a organisé une manifestation à la salle des fêtes, s'adressant aux adhérents et aussi à toute personne extérieure à l'association. Elle remplaçait le concours de belote. Chacun pouvait apporter ses jeux comme la belote, le scrabble, le skyjo, rummikub, etc ... A la pause, boissons et gâteaux faits maison étaient proposés aux participants. Tous étaient satisfaits de cet après-midi et ont demandé le renouvellement.

La fête des mères



Samedi 25 mai 2024, Denise Brossard, présidente de l'Association Familles Rurales avait convié toutes les adhérentes à la maison des associations pour célébrer la fête des mères. A cette occasion, toutes ont reçu une magnifique plante fleurie et partagé un goûter. Durant toute l'année, les membres de l'association se retrouvent chaque mois, le 3e mercredi de 14h à 18h pour passer d'agréables moments autour des jeux de société et belote, fêter les anniversaires et partager quelques douceurs.

Sortie avec le train touristique Le Blanc Argent le 7 août 2024

20 adhérents et non adhérents ont participé à une sortie découverte de la campagne indrienne, entre champs et bois, passage devant les gares d'Heugnes, Pellevoisin, à bord de l'autorail Ecueillé-Argy proposée par l'association Familles Rurales. Les participants ont covoituré depuis la salle des fêtes jusqu'à la gare d'Ecueillé où ils ont pris place à bord du train touristique. Arrivé à Argy, le groupe a été accueilli par l'adjointe au maire, a écouté un intermède musical avec des vieillards et des chanteurs, a pu se désaltérer, manger quelques gâteaux. Certains ont visité le bourg. Tous ont réembarqué pour rejoindre Ecueillé, fort heureux par ce bel après-midi ensoleillé.



L'autorail des années 80 emprunte l'une des dernières voies métriques de France sur une portion de la célèbre ligne du Blanc-Argent dont une partie des installations et du matériel roulant est protégée au titre des Monuments Historiques en raison de leur intérêt.



Dimanche 29 septembre, les adhérents et non adhérents de l'association « familles rurales », ont partagé le traditionnel repas annuel.

Cette année, c'est le restaurant de Rouvres-les-Bois qui a été choisi, avec un menu élaboré par M. Bouffetier, qui a régalé les convives. Tout le monde a apprécié ce moment de convivialité. A la fin du repas, le moment venu, une photo de groupe souvenir a été prise.

La fête de fin d'année scolaire 2023-2024



Le vendredi 28 juin 2024, les écoliers du RPI Baudres Bouges-le-Château Rouvres-les-Bois, accompagnés des membres de l'équipe éducative, ont offert aux familles et aux invités un spectacle sous le signe des Jeux Olympiques.

Ce dernier s'est déroulé sur le champ de foire de Rouvres-les-Bois.

Chaque délégation constituée de petits et grands champions a su montrer leurs talents sportifs au rythme de la musique. Un réel succès dû à l'implication de tous : enfants, personnel des écoles, municipalités, SIRP, bénévoles et parents !





Après quatre années d'interruption, le Club de Gym et Loisirs a décidé de relancer son méchoui, tant demandé. Il s'est déroulé dimanche 8 septembre au stade avec une météo juste clémente. L'équipe de bénévoles chargée de préparer les agneaux était sur le pont dès 6h du matin pour maintenir le feu et faire tourner la broche lentement. Cette cuisson exige du temps et de la patience. C'est à ce prix que la viande en ressort tendre et délicieuse. Puis vient le moment du découpage.

D'autres bénévoles ont installé la ramée, les tables et bancs puis dressé et décoré les tables. Pour réaliser un repas complet, une équipe s'affairait à sa préparation : melon, salade de harengs et pommes de terre, haricots, salade verte, fromage, salade de fruits et café.



90 personnes ont participé à ce méchoui dans une atmosphère conviviale et détendue. A la suite, quelques participants ont pu engager une partie de pétanque. Cette manifestation a pu enfin avoir lieu et a réjoui l'ensemble des convives et bénévoles qui ont contribué à sa réussite. Les membres du Club de Gym vous disent merci et à l'année prochaine !



Amicale des anciens élèves de Baudres

Concert de trompes de chasse et soirée moules frites le 14 septembre

Le cercle Saint Hubert Bas Berry a produit à 19 h, un très beau concert dans l'église Saint-Martial. Le public est venu nombreux pour profiter de la musique des trompes dans ce très beau cadre.

Entrée des sonneurs dans l'église



Les sonneurs chantent



Les sonneurs dans le chœur



Les sonneurs forment une haie d'honneur à la sortie de l'église



Ce temps musical partagé s'est prolongé avec un plateau repas à la salle des fêtes avec Kir, tomate œuf dur, moules frites, fromage et tartelette. Une belle soirée à Baudres !



LA PAROLE A ...

Retour sur les bancs de l'école



Le lundi 2 septembre 2024, ce sont 25 enfants qui ont pris ou repris le chemin de l'école à Baudres.

Cette année, la classe compte 8 élèves scolarisés en classe de Petite Section, 11 élèves scolarisés en classe de Moyenne Section et 6 élèves scolarisés en classe de Grande Section.

A ce jour, l'équipe éducative est composée de deux enseignants et d'une ATSEM. Par la suite, un service civique devrait venir compléter cette dernière.

Jouer,
apprendre
et
grandir...
ensemble!



De gauche à droite : Jean-Baptiste Schneider (directeur), Marie-Thérèse Fourré (Atsem), Anaïs Clamont (enseignante, décharge du jeudi).

Divers projets liés entre autres à l'éducation, au développement durable et aux arts seront programmés au cours de l'année scolaire. L'accent sera également mis sur l'acquisition des apprentissages premiers notamment autour du langage et des nombres, tout comme sur l'acquisition du statut d'écolier.

Souhaitons-leur une très belle année scolaire !

Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Maternelle BAUDRES				ROUVRES-LES-BOIS			BOUGES-LE-CHATEAU				Total
P.S.	M.S.	G.S.	Total	C.P.	C.E.1	Total	C.E.2	C.M.1	C.M.2	Total	
8	11	6	25	6	12	18	8	3	8	19	62

Société Communale des Chasseurs de Baudres

Composition du bureau

Président : **Guy VASSAULT**
Vice-président : **Alain REUILLON**
Trésorier : **Rodolphe GARCIA**
Trésorier adjoint : **Philippe MALTERRE**
Secrétaire : **Patrick GANDY**
Secrétaire adjoint : **Pascal TAUREAU**



L'assemblée générale de la Société Communale des Chasseurs de Baudres s'est déroulée dimanche 15 septembre 2024 à la maison des associations. Les bilans des activités et du compte financier ont été dressés et votés. Le président a ensuite évoqué les activités à venir ainsi que le calendrier.

**Venez nombreux à la salle des fêtes
participer au concours de belote le samedi
4 janvier 2025
(la chasse sera fermée ce jour là)
pour gagner de nombreux lots
et
profiter des douceurs vendues au mi-temps
du concours.**

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 22 septembre à 8h, l'heure de début est portée à 9h à partir du 29 septembre. La chasse est limitée à 1 lièvre, 1 faisan, 1 perdrix par jour de chasse mais reste interdite toute l'année pour la poule faisane. La fermeture de la chasse aux faisans est fixée au 08 décembre 2024 au soir. La chasse aux pigeons est autorisée tous les jours, à poste fixe et sans chien. Il est formellement interdit de chasser le chevreuil dans les récoltes et également en période de gel. Concernant la remise des cartes d'invités, elles seront délivrées à partir du 13 octobre. La Société Communale des Chasseurs de Baudres exerce son activité à partir du 28 septembre 2024, tous les 15 jours.

Association d'Animations de Baudres

Composition du bureau

Présidente : **Sandrine ARGY**
Vice-président : **Rodolphe BORDAT**
Trésorier : **Denis HERBAUT**
Trésorière adjointe : **Claudette CHAUVIN**
Secrétaire : **Roselyne DAUMAIN**
Secrétaire adjointe : **Corine CHIBOUT**

L'association a renouvelé son bureau lors d'une réunion des adhérents, le 27 septembre 2024

Amicale des sapeurs pompiers

L'amicale est une association régie par la loi de 1901. A ce titre elle peut organiser diverses activités. Le bureau a été renouvelé

Composition du bureau

Présidente : **Océane RICHARD**
Vice-président : **Christophe CHIBOUT**
Trésorière : **Marie CAILLET**
Trésorière adjointe: **Léa BORDAS**
Secrétaire : **Sébastien CHAMPAGNE**
Secrétaire adjoint : **Dylan PIERRE**

Sainte Barbe le samedi 14 décembre

La fête de la Sainte Barbe aura lieu cette année le samedi 14 décembre à 11 h. Le défilé débutera devant la mairie en direction du monument aux morts où la cérémonie aura lieu. Ensuite le cortège se déplacera en direction du cimetière pour déposer une fleur sur la tombe de leur regretté camarade Guy MARCHAIS. Tous se retrouveront à la salle des fêtes pour les discours. Ce moment convivial sera suivi d'un vin d'honneur offert à tous.



Amicale des Anciens Elèves

Composition du bureau

Présidente : **Marie-Noëlle RICHARD**
Vice-président : **Maxime GAUGRY**
Trésorière : **Fabienne BERTON**
Trésorier-adjoint : **Adrien GAUGRY**
Secrétaire : **Marjorie LAMY**
Secrétaire-adjointe : **Marie-Christine BERTON**

Samedi 23 novembre

L'Amicale organise un repas dansant à la Salle des fêtes, au menu rougail saucisses animé par Cyrille ARRICOT.

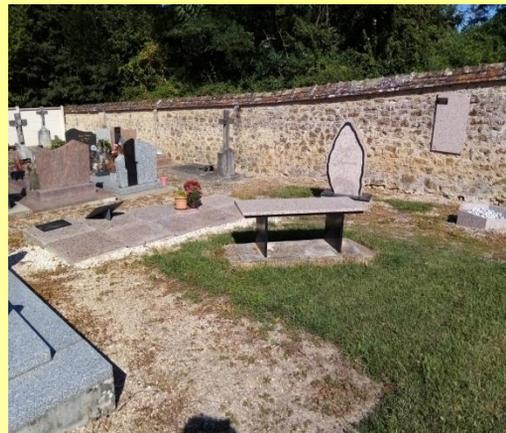
Les travaux en cours ou achevés

Le cimetière : installation des cavurnes



L'achat de 5 cavurnes a été voté lors du conseil municipal du 12 avril 2024. Le cimetière est maintenant doté de 10 cavurnes dont 6 sont disponibles.

A côté de l'espace réservé aux cavurnes, un jardin du souvenir permet aux familles d'épandre les cendres d'un défunt, sur déclaration en mairie



La commune essaie de répondre aux attentes actuelles. Chacun peut choisir le mode d'inhumation qui lui convient le mieux. Pour tout renseignement complémentaire, la secrétaire de mairie se tient à la disposition de toute personne souhaitant des informations.

Achats immobiliers par la commune

L'achat du bâtiment du multiservices et du logement a été validé par le Conseil municipal et la Communauté de Communes Levroux Boischaux Champagne. Il est en cours d'instruction. Des terrains à la Verrerie sont également en cours d'acquisition.

Le terrain situé à côté du stade est maintenant propriété de la commune qui laisse en place le fermier.

Nombreux travaux en régie



Alexandre et Sébastien ont réalisé de nombreux travaux. Un **range vélo** est maintenant à disposition des cyclistes devant la mairie. D'autres seront prochainement installés.

En raison des intempéries, les agents poursuivent les **travaux pour assainir les murs de la sacristie**. Les murs, autrefois enduits, étaient largement dégradés. L'ensemble est très humide. L'électricité sera remise aux normes et le compteur électrique réinstallé car il ne tenait plus au mur en raison de l'humidité du support.

Eclairage du stade

Le choix s'est porté sur un éclairage LED qui a donné toute satisfaction lors des manifestations au stade. 16

Travaux sur les berges et remise en eau de l'étang

Les travaux de remise en état des berges de l'étang ont été votés par le conseil municipal en raison de fuites importantes et de risques d'inondation de la chaussée. Plusieurs fois réparées par tronçons, elles n'avaient pas été reprises dans leur ensemble. Ces travaux, de grande envergure, débutés en août 2024, permettent de pérenniser les berges et donc d'éviter de nouveaux investissements.

Le bulldozer cure le fond de l'étang et repousse la terre sur les rives elle est ensuite tassée et les digues ont retrouvé leur largeur d'origine. Un grillage et des rochers sont posés



Lors de la troisième semaine de septembre, Alexandre, Sébastien et le Maire, ont nivelé les berges et semé de l'herbe, en régie. La bonde a également été réparée et protégée afin d'empêcher les dégradations.

La remise en eau s'effectue progressivement grâce à la pluie et à la source située dans l'étang. Le repoissonnement aura lieu dès que possible.



Fleurissement et aménagement des espaces



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Mardi 20 aout 2024 visite du jury de l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'embellissement des communes (ARF) : label 3 fleurs

L'engagement pour l'obtention **label Villes et Villages Fleuris** débute à Baudres en 1988. Ce projet est porté conjointement par les différentes municipalités qui se sont succédées et les habitants de la commune qui s'inscrivent nombreux dans les concours communaux et départementaux. Ils contribuent ainsi, chacun à leur manière, au projet commun de fleurissement. Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs, dans le respect de l'environnement.

Baudres a choisi de valoriser un cycle court de production tout en associant des personnes en difficulté. C'est la raison pour laquelle la commune travaille depuis plusieurs années avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Levroux, pour l'achat de plantes annuelles, de vivaces et pour la location de plantes.

Dès le début de ce mandat, l'ensemble du conseil s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour un **grand projet écologique pour l'écologie, le parc photovoltaïque, intégrant pleinement le fleurissement et le bien vivre ensemble**. Aux espaces fleuris renouvelés, se sont ajoutés d'autres créations en se fondant sur l'histoire communale. L'engagement dans la transition écologique se poursuit avec introduction de vivaces, de vignes, légumes, herbes aromatiques. Enfin, le verger communal situé derrière la salle des fêtes, est maintenant bien établi. La maison des associations est également en cours de fleurissement et d'aménagement des extérieurs.



Les 3 membres du jury régional ont été accueillis par Catherine Guillaumin et Alexandre Gandy. Ces derniers ont accompagné les visiteurs lors de leur venue. L'équipe communale a proposé un itinéraire de visite d'une durée maximale d'une heure effectué en voiture puis à pied. Le groupe, parti de la mairie, en direction de *l'Espace du vieux tilleul*, a fait un court arrêt permettant de voir la *poche d'eau*, puis *le pont fleuri*, rue du lavoir. Devant la *Maison des associations*, les membres du jury ont pu prendre en compte le travail en cours de réalisation, essentiellement fait en régie. Ils ont également été informés des activités de la *bibliothèque* et du *dépôt de pain*. Puis de retour dans le centre bourg, ils ont vu les travaux engagés dans l'église et l'espace *des trois cloches*.

Derrière la *salle des fêtes*, leur attention a été retenue par la création du *verger communal* et par les propositions de fleurissement des différents espaces tant au niveau de la rue des tilleuls que de la rue de la mairie. Ils ont apprécié le nouveau *panneau d'affichage*. L'ensemble de ces créations met en valeur l'activité des agents communaux et leur inventivité.

Les résultats sont attendus pour l'automne.

Info pour les petits et les grands

A-t-il bien plu à Baudres en 2024 ?

Un habitant de notre commune, résidant en **centre bourg**, a accepté d'effectuer des relevés quotidiens de pluviométrie. Ces quantités peuvent présenter des différences entre le bourg et les alentours. Ces informations locales sont importantes et permettent d'être mieux informés localement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Mois	Quantité 2023	Quantité 2024
Janvier	-	66 mm
Février	19 mm	85 mm
Mars	108 mm	130 mm
Avril	50 mm	58 mm
Mai	60 mm	152 mm
Juin	58 mm	129 mm
Juillet	80 mm	31 mm
Août	49 mm	29 mm
Septembre	41 mm	151 mm
Octobre	144 mm	
Novembre	130 mm	
Décembre	86 mm	

Ainsi, la pluviométrie a été de 1191 mm sur les derniers mois.

Actualisation des listes électorales

A la suite des élections législatives, la préfecture a fortement conseillé aux communes la mise à jour des listes électorales.

La commission électorale s'est réunie et a effectivement constaté, sur la liste, l'inscription d'électeurs ne résidant plus sur la commune. L'instruction du 21 novembre 2018 précise que pour pouvoir être électeur dans une commune, il faut avoir une attache sur celle-ci qui peut se justifier par une quittance de loyer ou un bulletin de salaire ou une redevance d'enlèvement d'ordures ménagères ou un certificat d'hébergement ou le paiement de taxes foncières. Les moins de 26 ans peuvent rester électeurs au domicile de leurs parents en justifiant d'un document attestant leur filiation ou d'un document prouvant le domicile réel de leurs parents. Le texte réglementaire est disponible en mairie.

Un courrier a été adressé à toutes les personnes qui n'habitent plus sur la commune les invitant à fournir l'une des pièces justificatives nécessaires pour demeurer inscrites sur les listes électorales de Baudres.

La commission électorale précise que seules les personnes qui ont reçu un courrier dernièrement sont concernées par cette procédure.

Des courriers ont également été adressés aux nouveaux arrivants sur la commune afin que ceux-ci s'inscrivent.

Le secrétariat de mairie est à la disposition de tous les habitants pour éclairer leur situation.

Récompenses attribuées aux collégiens et lycéens

Les jeunes diplômés (Diplôme National du Brevet, Baccalauréat général, technologique et professionnel) **en 2024**, ayant obtenu une mention **sont invités à se présenter en mairie**, avec la copie de leur diplôme, afin de recevoir une récompense offerte par la municipalité sous la forme d'un bon d'achat dans un magasin de leur choix (Cultura, Décathlon) avant le 31 décembre 2024.

Cours de gym

Les cours de gym ont repris le 18 septembre. Ils se déroulent à la maison des associations, le mercredi de 19 h à 20 h.

Campagne annuelle de déclaration de ruches obligatoires 2024

Comme chaque année, la campagne annuelle de déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de ruches est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024 et concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeille et ce dès la 1^{ère} ruche

Les déclarations se font sur le site internet Mesdemarches :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Le contenu de la déclaration est inchangé par rapport à la campagne 2023. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site.

La déclaration annuelle des colonies d'abeilles est obligatoire et permet notamment :

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire ;
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques.

Assainissement collectif et individuel

Où en sommes-nous ?

La problématique de l'assainissement collectif a été de nombreuses fois au cœur des réflexions des élus. Des études ont été conduites mais n'ont pas abouti malgré des subventions importantes à cette époque là. Le reste à charge pour la commune a été jugé trop important.

L'opportunité des ressources liées au projet photovoltaïque a permis d'ouvrir à nouveau ce dossier. Les élus ont établi, début 2023, une liste des assainissements individuels et de leur état en se fondant sur les documents transmis par la SAUR. Une étude a été présentée par M. Dayot de Buzançais, géomètre, consistant à prendre en compte tous les paramètres. Lors du conseil municipal du 27 octobre 2023, le Maire a présenté les 6 scénarios proposés par l'étude.

L'assainissement collectif s'avère compliqué dans le bourg. Les différentes propositions sont commentées : coût total, intérêt d'emprunt sur 30 ans, coût de l'entretien, nombre de branchements et leur coût, l'estimation de l'impact sur le prix de l'eau. Lors du Conseil du 24 mars 2024, le Maire informe l'assemblée de l'abandon de l'assainissement collectif en raison d'un prix du m³ trop élevé pour les habitants. D'autre part, l'agence de l'eau n'est, aujourd'hui, plus favorable au développement de l'assainissement collectif.

L'étude approfondie concernant l'assainissement individuel, du point de vue réglementaire, met en évidence qu'il n'est pas possible de financer avec les ressources publiques, un investissement sur un terrain privé. Ainsi la commune ne peut financer tout ou partie de l'assainissement individuel.

Transport solidaire

TRANSPORT SOLIDAIRE
Une aide aux déplacements **POUR** et **PAR** les habitants
du Pays de VALENÇAY en Berry

06 78 27 23 10
transport-solidaire36@famillesrurales.org

Après inscription, les demandes doivent être effectuées minimum 72 heures (hors weekend et jours fériés) avant le déplacement et du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Logos: Familles rurales, Croix-Rouge Mobilités, ENTRAIDE ET SOLIDARITE

POUR ALLER OÙ ?

- Au marché, faire ses courses, au cimetière...
- À un RDV médical ou paramédical*
- À la banque pour faire des démarches administratives
- Visite à des amis, à la famille, à des personnes malades...
- À un RDV professionnel, formation, entretien...
- À une correspondance de train, de car, ou un co-viturage...

* Hors prise en charge sécu

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Vous vous inscrivez auprès de Familles rurales
- 2 Vous formulez votre demande de transport 72h avant le déplacement
- 3 Nous contactons le conducteur le plus proche de chez vous
- 4 Le conducteur bénévole prend contact avec vous pour s'organiser
- 5 Le conducteur bénévole vient vous chercher chez vous
- 6 Au retour, vous payez le conducteur qui vous remettra un reçu (0,32€ / km)*

POUR QUI ? PAR QUI ?

POUR les habitants sans permis de conduire, sans moyen de locomotion, ou ne pouvant pas utiliser les moyens de transport existants et ne pouvant pas assumer financièrement les frais de transport en raison de leurs faibles revenus.

PAR des habitants volontaires, adhérents à Familles Rurales ou à la Croix Rouge.

Logos: Pays de Valençay en Berry, REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Ne pas jeter sur la voie publique - Familles rurales Indre - Juillet 2024

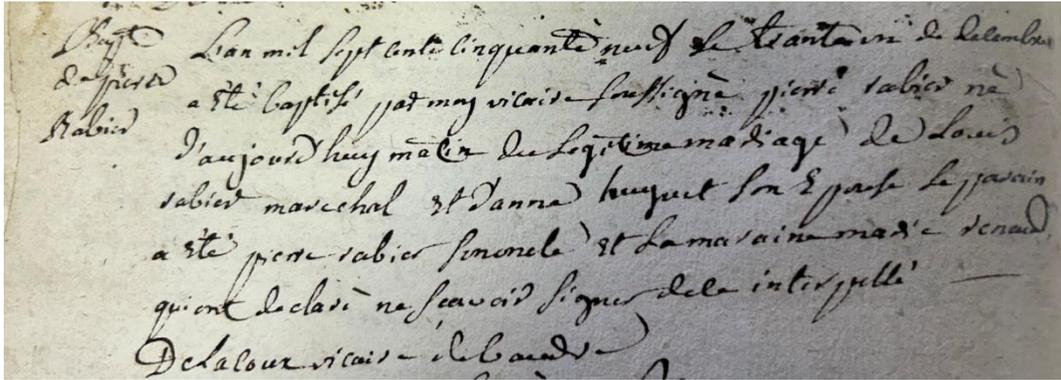
* Tarif réglementé par le décret n° 2019-850 du 20 août 2019

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Pierre Rabier (1759-1828)

Dans les brandes de Baudres sous la Terreur - épisode 1 -

Lors de la création du RPI, M. Foffano, conseiller pédagogique de la circonscription a effectué des recherches sur l'histoire de la commune aux archives de l'Indre. C'est dans ce cadre qu'il a mis au jour, l'histoire singulière de Pierre Rabier, né le 31 décembre 1759. Cet article reprend des éléments d'un texte non daté et non signé.



Extrait du registre paroissial de Balzème, consultable en mairie de Baudres, portant mention de l'acte de naissance de Pierre Rabier

Transcription du texte ci-dessus

Mention marginale : baptême de Pierre Rabier

L'an mil sept cent cinquante neuf, le trente et un décembre a été baptisé par moy, vicaire soussigné pierre rabier né d'aujourd'huy matin du légitime mariage de Louis rabier maréchal et d'anne huguet son Epouse le parrain a été pierre rabier son oncle et sa marraine marie renaud qui ont déclaré ne savoir signer de la interpellé de la Coux vicaire de Baudre

Lors du baptême de Pierre Rabier, Sylvain Delacour est vicaire afin d'aider le prêtre malade et infirme. Il remarque cet enfant. Il lui enseigne les rudiments du latin dans le but de l'envoyer au séminaire. Il fut ordonné à une date inconnue. Il est certain qu'il fut 2^{ème} vicaire à Cluis-Dessus et signe son 1^{er} acte le 13 octobre 1789.

Le vent de la révolution souffle sur l'église de France. Un décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre 1790 sanctionné par le Roi le 28 décembre exigeait de tous les ecclésiastiques le serment de fidélité à la constitution civile sous peine d'être déclarés déchus de leur fonction et de leurs droits. Au terme de la loi, ce serment devait être prêté dans la huitaine à partir de la 1^{ère} semaine de janvier 1791, un jour de dimanche à la grand messe par tous les ecclésiastiques en fonction.

Le curé de Cluis, André Delagrave, va donner des gages à la Révolution et entrainer dans son sillage ses 2 vicaires. Pierre Rabier prononce le serment, ainsi que le curé et le 2^{ème} vicaire, le 6 février à l'issue de la messe paroissiale. Le curé obtient la charge de notable et d'officier public dans la cité, rédige les premiers registres de l'état civil et, en exécution du directoire de l'Indre, il remettra à la municipalité tous les objets de culte, les registres paroissiaux et les archives religieuses. Il assistera peut-être à la profanation de son église lors de la grande fête civique organisée en l'honneur de la déesse raison. André Delagrave donne sa démission et se retire en avril 1794, à Argenton.

Pierre Rabier regrette l'acte qu'il fit. Il ne se sent plus à l'aise, signe son dernier acte le 7 octobre 1792. Il se dirige vers Balzème, son pays natal d'où il ira desservir la petite paroisse de Lucieux, qui avec une autre commune deviendra Fontguenand.

(à suivre)

Ce dossier a pu être produit grâce à Cécile Reuillon qui a rassemblé divers documents afin de comprendre l'histoire de Pierre Rabier. Celui-ci a occupé la grange située à côté de sa maison.